Communiqué du Ministère de la Santé (15.05.2015)
Entrevue de Lydia Mutsch, Ministre de la Santé, avec les représentants de l'asbl Intersex & Transgender Luxembourg (ITGL) (12.05.2015)

En date du 12 mai 2015, la ministre de la Santé, Lydia Mutsch, a reçu les représentants de l'asbl Intersex & Transgender Luxembourg (ITGL), afin de discuter de différents aspects et problématiques auxquelles les personnes intersexes ou transgenres sont régulièrement confrontées.

L'asbl Intersex & Transgender Luxembourg a notamment évoqué la psychiatrisation de personnes n'ayant pas de problème de santé mentale comme condition d'accès à des traitements hormonaux et chirurgicaux (classement international des maladies de l'OMS). Ainsi, l'ITGL recommande de suspendre l'application des dispositions sur la « dysphorie de genre » des statuts de la CNS.

Si l'on peut constater une prise de conscience accrue pour la considération des situations particulières que peuvent vivre les personnes transgenres ou intersexes dans le monde politique, le corps médical, le corps enseignant et la société en général, beaucoup de travail de sensibilisation et d'information reste encore à faire, ainsi le Dr Erik Schneider de ITGL. Dans ce sens, l'association a également mis en place un service « parents », afin de soutenir les personnes concernées et de permettre l'échange d'informations.

Lors de l'entrevue avec la ministre, plusieurs parents ont témoigné des situations d'impuissance et des démarches médicales et administratives de longue haleine et souvent coûteuses, qu'ils ont vécu.

Affectée par la thématique, Lydia Mutsch prend très au sérieux les préoccupations de l'association et a assuré l'ITGL de son soutien. En outre, la ministre a remarqué qu'il ne s'agit pas d'un problème purement « médical ou de santé », mais d'un sujet complexe qui concerne également les ministères de la Famille, de la Justice, de l'Intérieur et de la Sécurité sociale. La ministre estime d'ailleurs utile et nécessaire de discuter de ce sujet de manière interministérielle.

Communiqué par le ministère de la Santé